



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
☎ 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mercredi 24 avril 2019

Étaient présents :

Asma Ahmed
Jonathan Boulanger
Carolina Gonzales
Karine Poudrette
Karolina Sulkowska

Sophie Brosseau
Annie Crevier
Anouk Fortier
Patrick Fortin
Josée Lamarche
Émilie Terriault
Maxime Viens

Étaient absents :

Marc-Arthur Joseph
Benoit Laprade

1. PRÉSENCES

Advenant 19 h 03, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Fortin propose d'ajouter le sous-point suivant :

8. f) Vente de chandails de finissants

Il est proposé par Mme Lamarche et appuyé par M. Fortin d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-A

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2019

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Crevier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 27 février 2019 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-B

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Mme Fortier n'a rien à signaler.

5. PAROLE DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION

a) **Projet éducatif 2019-2023**

Madame Fortier fait la lecture du document et fournit des explications. On discute de clarifications et on apporte quelques modifications mineures à la description de l'environnement externe et interne.

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par M. Boulanger d'adopter le projet éducatif 2019-2023 tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-C

b) **Calendrier scolaire 2019-2020**

Madame Fortier présente le document. On discute de l'ordre de reprise des journées de tempête (advenant une fermeture). Le 5 juin sera la 1^{re} journée reprise et le 19 mai sera la 2^e.

c) **Encadrement des frais pour le matériel didactique**

Madame Fortier explique que le montant maximal établi pour le préscolaire était de 80\$ l'an dernier et que le montant maximal établi pour le primaire (incluant l'accueil) était de 120\$. Elle propose le statut quo pour cette année, soit la 3^e année consécutive.

Il est proposé par Mme Gonzales et appuyé par M. Fortin d'approuver l'encadrement des frais pour le matériel didactique 2019-2020 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-D

d) **Code de vie 2019-2020**

Madame Fortier explique la modification proposée qui est de retirer l'interdiction de se teindre les cheveux d'une couleur inspirée de l'arc-en-ciel.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par M. Fortin d'approuver le code de vie 2019-2020 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-E

e) **Fournitures scolaires pour les classes de maternelle 2019-2020**

Madame Fortier explique que ces listes sont présentées aussi tôt pour pouvoir remettre les listes lors des journées d'accueil des futurs élèves de maternelle. On discute des items facultatifs pouvant être inscrits sur les listes (écouteurs, flûtes, etc.)

Il est proposé par Mme Crevier et appuyé par Mme Gonzales d'approuver les listes de fournitures scolaires pour les classes de maternelle 2019-2020 telles que présentées.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-F

f) **Horaire de l'élève**

Madame Fortier explique que le ministre a annoncé son intention d'obliger deux récréations de 20 minutes par jour. Ce projet est présentement à l'étape de la consultation. Elle ajoute que l'école travaille sur deux scénarios (récréations de 15 min.

comme actuellement et récréations de 20 min.)

g) Composition du CÉ 2019-2020

Madame Fortier explique que les membres du personnel souhaitent maintenir la représentation actuelle. M. Boulanger évoque l'idée qu'un parent substitut soit présent à toutes les rencontres pour qu'il puisse suivre le cours des dossiers.

Il est proposé par Mme Gonzales et appuyé par M. Boulanger de maintenir la composition actuelle du CÉ (6 parents et 6 membres du personnel)
Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-G

7. COMPTE-RENDU DE L'OPP

Madame Ahmed n'a rien à signaler. Mme Fortier mentionne que Mme Fougère aimerait sonder l'intérêt des parents pour une foire du livre en novembre prochain et se demande si des parents seraient intéressés à l'organisation.

8. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DES ENSEIGNANTS

a) Retour sur la 2^e célébration d'école et information sur la 3^e célébration d'école

Monsieur Viens décrit l'activité de cabane à sucre vécue en mars qui fut un succès et explique qu'une course à obstacles (sans mousse cette année) sera la 3^e célébration (en juin).

b) Conférence d'Alain Pelletier sur l'intimidation

Monsieur Viens explique qu'une conférence portant sur l'intimidation a eu lieu à l'école aujourd'hui (en 2 temps, selon l'âge des élèves). Il explique que la présentation débutait par une performance théâtrale décrivant une situation d'intimidation et permettant à l'élève de vivre les émotions liées à celle-ci. Il ajoute que par la suite, l'intimidation était définie du point de vue de la victime, de l'agresseur et des témoins et que des pistes d'action étaient nommées pour chacun des acteurs.

c) Dérogation à l'horaire – Visite à l'école secondaire des Sources le 7 mai

Mme Terriault explique que trois de ses élèves ont participé à un projet au fab-lab de l'école des Sources. Ce projet se terminera par une visite des 3 groupes de 6^e année à l'école pendant l'après-midi du 7 mai.

Il est proposé par Mme Brosseau et appuyé par Mme Terriault d'approuver la dérogation à l'horaire des élèves pour la journée du 7 mai prochain telle que présentée.
Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-H

d) Changement activité culturelle classe de maternelle

Madame Fortier explique que la pièce de théâtre prévue n'a pas pu avoir lieu à cause d'une journée tempête. Les enseignantes proposent qu'une présentation théâtrale ait lieu à l'école le 3 juin en remplacement de l'activité annulée.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Creveir d'approuver le changement d'activité tel que présenté.
Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-I

e) Médaille Distinction

Madame Terriault explique qu'un élève de 6^e année, Lior Ben Or, sera honoré lors de la soirée appréciation jeunesse du mois de mai prochain.

f) Vente de chandails de finissants

Monsieur Fortin explique qu'avec ses élèves, il souhaiterait produire et vendre des chandails de finissants comme l'an passé. Il souhaite cette année lancer un concours de dessin pour le logo qui sera imprimé sur le chandail. Les profits serviront aux projets électroniques, robotiques et entrepreneuriaux du groupe l'an prochain.

Il est proposé par Mme Terriault et appuyé par Mme Sulkowska d'approuver la vente de chandails telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-J

9. COMPTE-RENDU DU SERVICE DE GARDE

a) Augmentation des frais du service du dîner

Madame Fortier explique que le coût actuel de 2,50\$ par jour ne permet plus de couvrir le coût du service. Elle propose une augmentation de 0,25\$ par jour pour l'an prochain. Mme Brosseau explique que la plupart des écoles ont un tarif de 3\$ et que le tarif actuel nous pousse vers l'application du ratio maximal 1 surveillante pour 35 élèves et qu'elle ne juge pas que ce soit l'idéal.

Il est proposé par Mme Gonzales et appuyé par Mme Lamarche d'approuver l'augmentation des frais du service du dîner telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-K

b) Journées pédagogiques 2019-2020

Madame Brosseau présente la programmation de 7 journées pédagogiques l'an prochain. On souligne que le service de garde à 9\$ demeure offert lors de ces journées.

Il est proposé par Mme Terriault et appuyé par Mme Lamarche d'approuver la programmation des journées pédagogiques 2019-2020 telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 19-04-24-L

10. COMPTE-RENDU DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

a) Animation d'ateliers sur la résolution de conflits

Mme Crevier explique qu'une vidéo a été produite par deux enseignants et un groupe de 4^e année. Cette vidéo a été présentée à tous les élèves. Les éducatrices spécialisées ont aussi animé un atelier dans les classes sur ce sujet.

11. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

a) Soirée appréciation jeunesse

Madame Fortier explique que cinq écoles voisines et la nôtre participent à cette soirée cette année. Un élève par niveau sera identifié comme méritant. La soirée aura lieu à notre école encore cette année.

12. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT AU CRPRO

Madame Sulkowska explique que l'école Riverdale n'est toujours pas transférée à la CSMB, que la commission ne compte pas ouvrir de nouvelles classes de maternelle 4 ans et fait un bref survol des autres dossiers traités en mars.

13. DIVERS

Rien n'est à signaler.

14. CORRESPONDANCE

Les dates des séances du conseil des commissaires pour 2019-2020 ont été affichées.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Advenant 20 h 44, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève la séance.
Résolution C.E. 19-04-24-M

Jonathan Boulanger
Président

Anouk Fortier
Directrice